

**RAPPORT ANNUEL 2013-2014 DE LA  
SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE  
DU NORD DE L'ONTARIO**

---



L'honorable Elizabeth Dowdeswell  
Lieutenante-gouverneure de la province de l'Ontario

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Le soussigné a le privilège de présenter à Votre Honneur  
et à l'Assemblée législative, à titre d'information, le rapport annuel de la  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Gravelle". The signature is written in a cursive style with a large initial "M".

L'hon. Michael Gravelle  
Président  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du  
Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

## Message du président



J'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel 2013-2014 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). Ce rapport démontre à quels égards la SGFPNO continue de jouer un rôle vital pour faire croître l'économie du Nord, pour appuyer le développement économique et pour aider à créer des emplois.

La SGFPNO fait partie intégrante du plan de notre gouvernement visant à concrétiser le Plan de croissance du Nord de l'Ontario et d'appuyer les secteurs clés qui ont été définis comme étant susceptibles de stimuler considérablement la croissance économique à l'échelle du Nord.

En octobre 2013, j'ai été très heureux d'annoncer les nouveaux programmes de la SGFPNO. Outre le fait qu'ils mettent l'accent sur ces mêmes secteurs, les programmes visent à stimuler de nouveaux investissements dynamiques dans le Nord, lesquels aideront à produire une activité économique forte et durable et à créer de nouveaux débouchés au profit des gens du Nord.

Nous continuerons de mettre à contribution nos ressources afin de réaliser des investissements stratégiques dans les secteurs qui produiront les plus importantes retombées, entre autres les projets qui visent l'infrastructure communautaire, l'expansion dans le secteur privé, le démarrage d'entreprises et les stages pour nouveaux diplômés.

Les membres du conseil de la SGFPNO et moi sommes fiers des centaines de projets qui ont été menés à bien grâce à notre soutien. À compter d'octobre 2003 jusqu'en avril 2014, le Fonds a engagé plus de 930 millions de dollars à l'appui de 6 055 projets dans le Nord, contribuant ainsi à créer et à soutenir environ 23 400 emplois à l'échelle du Nord.

À titre de résident fier du Nord et de président de la SGFPNO, je demeure résolu à travailler avec tous nos partenaires du Nord à soutenir les initiatives qui visent à tirer parti des nouvelles possibilités au chapitre du développement économique et à renforcer les collectivités du Nord.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Gravelle'.

Michael Gravelle  
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du  
Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

## Conseil d'administration au 31 mars 2014

NOM	POSTE	MANDAT
L'hon. Michael Gravelle	président, SGFPNO Ministre du Développement du Nord et des Mines	11 février 2013 – s.o.
David Sinclair	premier vice-président, Kenora	18 déc. 2002 – 17 déc. 2016
Lorraine H. T. Irvine	deuxième vice-présidente, Kirkland Lake	7 avril 2004 – 6 avril 2016
Victoria Hanson	Timmins	23 avril 2008 – 22 avril 2017
Sharon Lenore Hacio	Thunder Bay	20 juin 2007 – 18 juin 2016
Murray Alan Scott	Sudbury	17 mai 1999 – 16 juin 2014
Marielle Brown	Elliot Lake	24 mars 2010 – 22 mars 2017
Robert George Norris	New Liskeard	24 mars 2010 – 22 mars 2017
Curtis Lee Belcher	Sudbury	15 juin 2010 – 13 juin 2014
Geordi Kakepetum	Red Lake	17 nov. 2010 – 16 nov. 2016
Carolyn Lane-Rock	Manitoulin	16 mai 2007 – 15 mai 2017
Ella-Jean Richter	Sault Ste. Marie	16 mai 2007 – 15 mai 2017
Michael Fox	Thunder Bay	17 mai 2011 – 16 mai 2017
James Caicco	Sault Ste. Marie	17 mai 2011 – 16 mai 2017
Jason Corbett	North Bay	29 août 2012 – 28 août 2015
Robert Fontaine	Sudbury	13 juin 2012 – 12 juin 2015
James Beatty	Parry Sound	7 août 2013 – 6 août 2016

## Personnel du MDNM affecté à la SGFPNO au 31 mars 2014

NOM	POSTE
Bruce Strapp	directeur général
Melanie Muncaster	chef, Services relatifs aux programmes
John Barbeau	coordonnateur de programme
Robert Tarantini	coordonnateur de programme
Melissa Gainer	coordonnatrice de programme (par intérim)
Denis Rochon	coordonnateur de programme (par intérim)
Susan Richichi	chef, Services financiers (par intérim)
Jocelyn Ouellet	conseillère financière principale (par intérim)
Franca Cavaliere	agente principale des finances (par intérim)
Angela Scullino	agente des finances
Marisa Albidone	agente des finances
Jake Kallio	agent des finances (par intérim)
Michel Lavoie	agent des communications
Regan Copeland	coordonnateur de la promotion (par intérim)
Dianna Colasacco	commis au soutien administratif (par intérim)
Debbie Atkinson	adjointe administrative
Kim Rose	adjointe administrative (par intérim)
Nicole Tessier	commis à l'administration
Maria Pacione	commis à l'administration
Ashley Caputo	commis au soutien administratif (par intérim)

## **La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)**

Établie en 1988, la SGFPNO a pour mandat d'encourager et de stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière à l'appui de projets qui visent à stabiliser et à diversifier l'économie de même qu'à favoriser la croissance économique et la diversification dans la région.

La SGFPNO est un organisme relevant du ministère du Développement du Nord et des Mines. Elle est administrée par un conseil dont les membres, qui proviennent de tous les coins du Nord, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La Société accorde une aide financière à l'appui de projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, notamment Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

En octobre 2004, le Conseil des ministres a approuvé la réorientation du mandat de la SGFPNO en fonction des thèmes suivants : création d'emplois, jeunesse, développement communautaire, conservation de l'énergie, technologies émergentes et télécommunications. Les entreprises individuelles ont, une fois de plus, été autorisées à présenter des demandes d'aide financière. Annoncés en janvier 2005, les nouveaux programmes relevant du mandat étaient conçus pour favoriser la création d'emplois et pour renforcer les économies des collectivités du Nord. Ces six nouveaux programmes étaient les suivants : le Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, le Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, le Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire, le Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, le Programme d'énergie pour le Nord et le Programme de technologies émergentes. En mai 2009, la SGFPNO a reçu l'approbation du Conseil du Trésor / Conseil de gestion du gouvernement pour un septième programme, notamment le Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario, qui s'inscrit dans le cadre du thème « création d'emplois ».

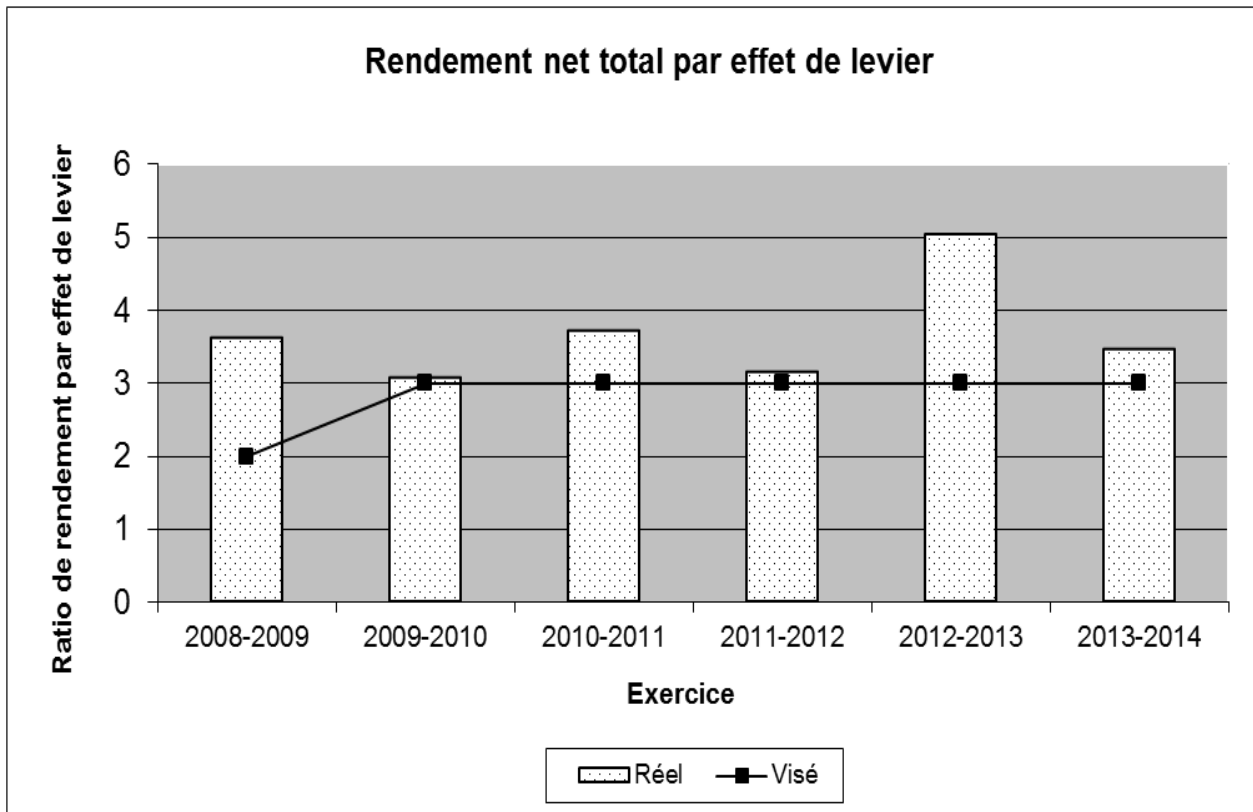
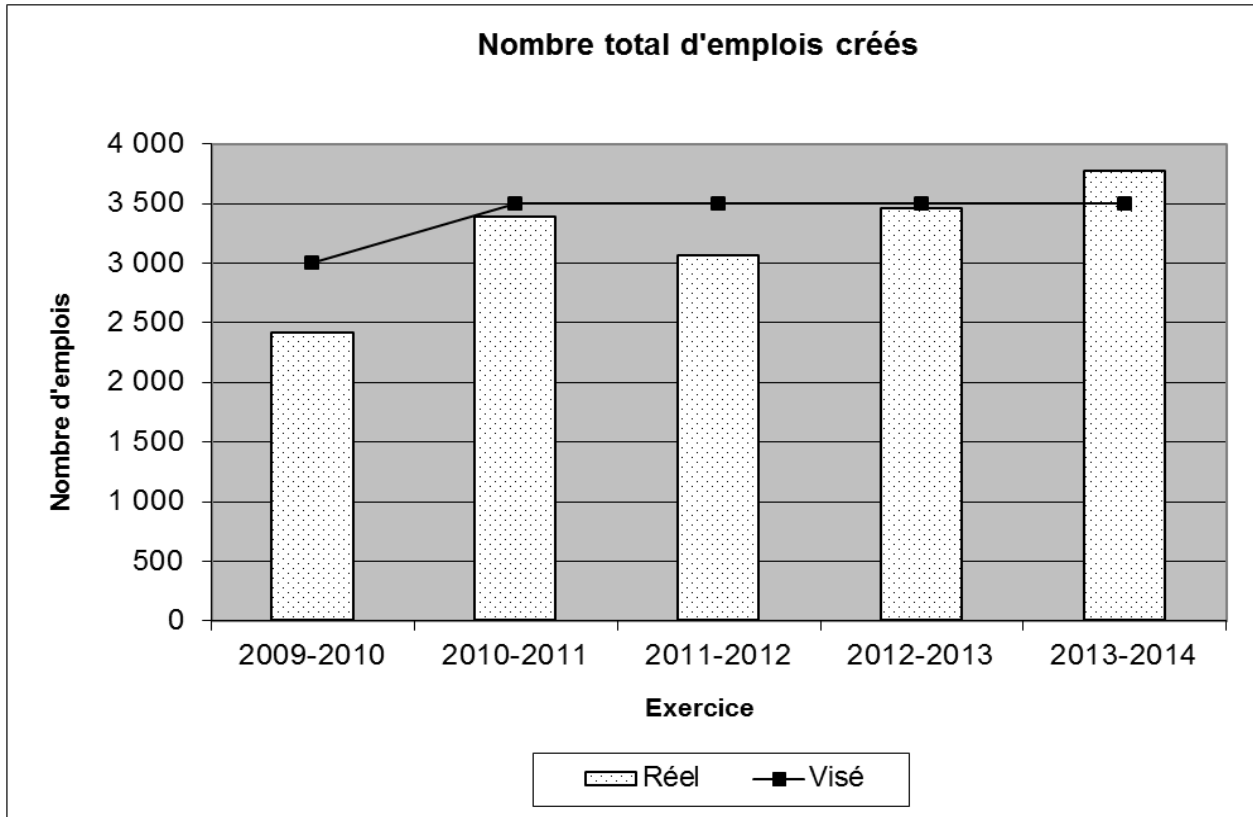
En août 2013, le Conseil des ministres a approuvé de nouveau une réorientation du mandat de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) à l'appui du Plan de croissance du Nord de l'Ontario et des priorités clés du gouvernement. Le Conseil des ministres a approuvé la mise en œuvre des programmes révisés suivants en octobre 2013 : le Programme des débouchés commerciaux pour le Nord, le Programme d'innovation pour le Nord, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme stratégique d'infrastructure économique et le Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

Les demandes présentées dans le cadre de programmes aujourd'hui échus ont été acceptées jusqu'au 30 septembre 2014. Les demandes reçues avant cette date ont été évaluées en suivant le processus habituel, et en sont actuellement aux diverses étapes du processus d'approbation. Les demandes dans le cadre de la nouvelle série de programmes ont été acceptées à compter du 21 octobre 2014. Celles-ci également en sont actuellement à l'étape du processus d'approbation de la SGFPNO. La SGFPNO continuera donc, dans l'avenir immédiat, de traiter et d'approuver les demandes reçues dans le cadre des programmes échus et celles reçues dans le cadre des nouveaux programmes jusqu'à ce que les demandes présentées dans le cadre des programmes échus soient traitées et, le cas échéant, approuvées.

La SGFPNO a engagé environ 145 millions de dollars à l'appui de 976 projets en 2013-2014. Les investissements réalisés à l'appui de projets prioritaires tout au long de l'année l'ont été en tenant compte de la capacité financière de la Société, le total des approbations n'ayant pas excédé le solde des liquidités disponibles. La SGFPNO disposait d'une réserve liquide importante pour les approbations de projets.

Au chapitre de la création d'emplois, la SGFPNO a atteint un objectif de 3 771 emplois créés tout en respectant ses objectifs opérationnels pour 2013-2014 et en continuant de réaliser d'importants investissements à l'appui de projets prioritaires à l'échelle du Nord de l'Ontario.

## Mesures du rendement de la SGFPNO – Objectifs et résultats



## Rendement financier de la SGFPNO

### Tableau des revenus, des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario pour les trois exercices se terminant le 31 mars 2014

#### Rendement financier de la SGFPNO

		Exercice terminé le 31 mars 2014 (milliers) Budget	Exercice terminé le 31 mars 2014 (milliers) Véifié	Exercice terminé le 31 mars 2013 (milliers) Véifié	Exercice terminé le 31 mars 2012 (milliers) Véifié
<b>Revenus</b>					
Subvention de la province de l'Ontario		100 000	100 000	100 000	100 000
Intérêts sur trésorerie et équivalents		2 742	2 502	2 385	2 723
Intérêts sur prêts en cours	(Note 1)	1 934	2 873	2 788	2 700
Autres	(Note 2)		301	714	318
<i>Total des revenus</i>		<u>104 676</u>	<u>105 676</u>	<u>105 887</u>	<u>105 741</u>
<b>Charges</b>					
Contributions conditionnelles	(Note 3)	88 060	69 751	75 649	96 843
Pertes sur prêts, moins recouvrements		6 190	11 367	11 792	5 768
Administration :					
Salaires et avantages sociaux	(Note 4)	1 815	1 688	1 776	1 791
Transports et communications		217	371	181	209
Services	(Note 5)	4 472	1 645	2 274	1 639
Frais de gestion		2 338	2 303	2 159	2 247
Marketing		-	120	5	264
Fournitures et matériel		67	60	47	65
Frais de recouvrement		-	-	-	-
Amortissement des immobilisations matérielles		4	4	4	2
<i>Total des dépenses</i>		<u>103 163</u>	<u>87 309</u>	<u>93 887</u>	<u>108 828</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges		1 513	18 367	12 000	(3 087)
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice			281 851	269 851	272 938
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice			<u>300 218</u>	<u>281 851</u>	<u>269 851</u>

#### Analyse des variances

Note 1 – Les intérêts sur prêts en cours ont dépassé les prévisions budgétaires étant donné que les débours de prêts étaient plus élevés que prévu durant toute l'année.

Note 2 – Le poste « Autres » sous la rubrique « Revenus » représente un redressement sur exercice antérieur relativement à une contribution conditionnelle pour 2013-2014 et les soldes du Fonds de diversification Patten Post et du Fonds Duke Energy pour 2012-2013.

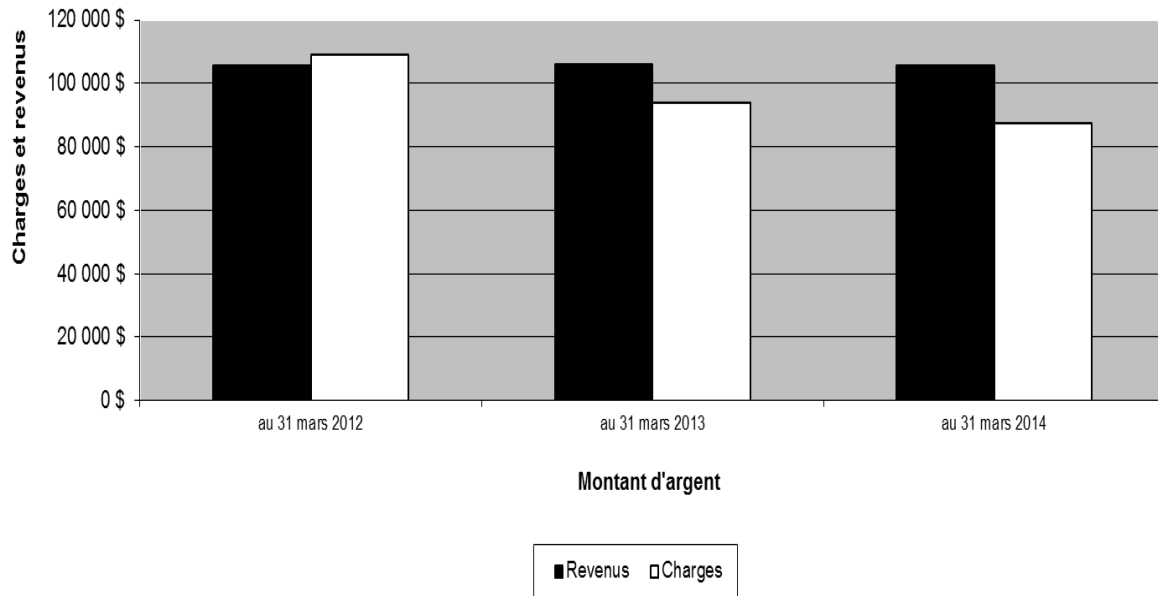
Note 3 – Le total des contributions conditionnelles était inférieur au total de l'exercice antérieur de l'ordre de près de six millions de dollars et inférieur aux prévisions budgétaires de l'ordre de plus de 18 millions de dollars, notamment en raison d'une diminution soutenue quant au financement de projets dans le cadre du Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire et du Programme de technologies émergentes, secteur public.

Note 4 – Les salaires et les avantages sociaux ont diminué durant l'exercice en raison de postes demeurés vacants au cours de l'exercice.

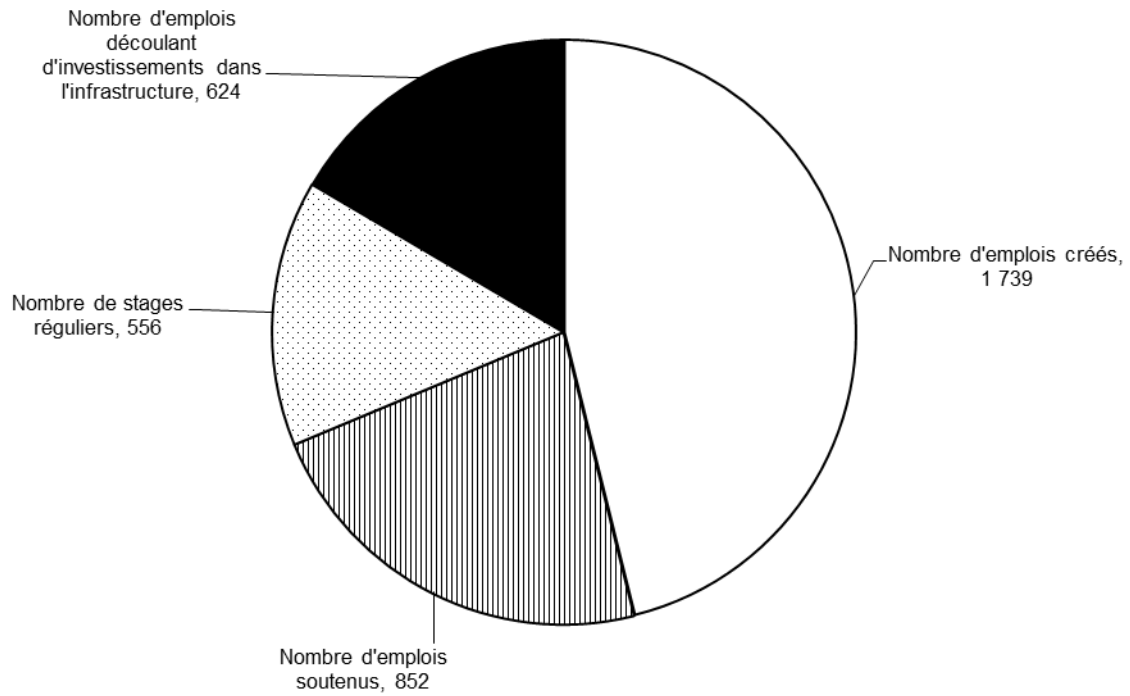
Note 5 – Les services ont coûté moins que le budget prévu à cette fin par suite de retards relatifs à l'étude sur les transports dans le cadre du Plan de croissance et de la mise en oeuvre de nouveaux systèmes de gestion des finances ainsi que d'autres dépenses liées aux technologies de l'information (TI).



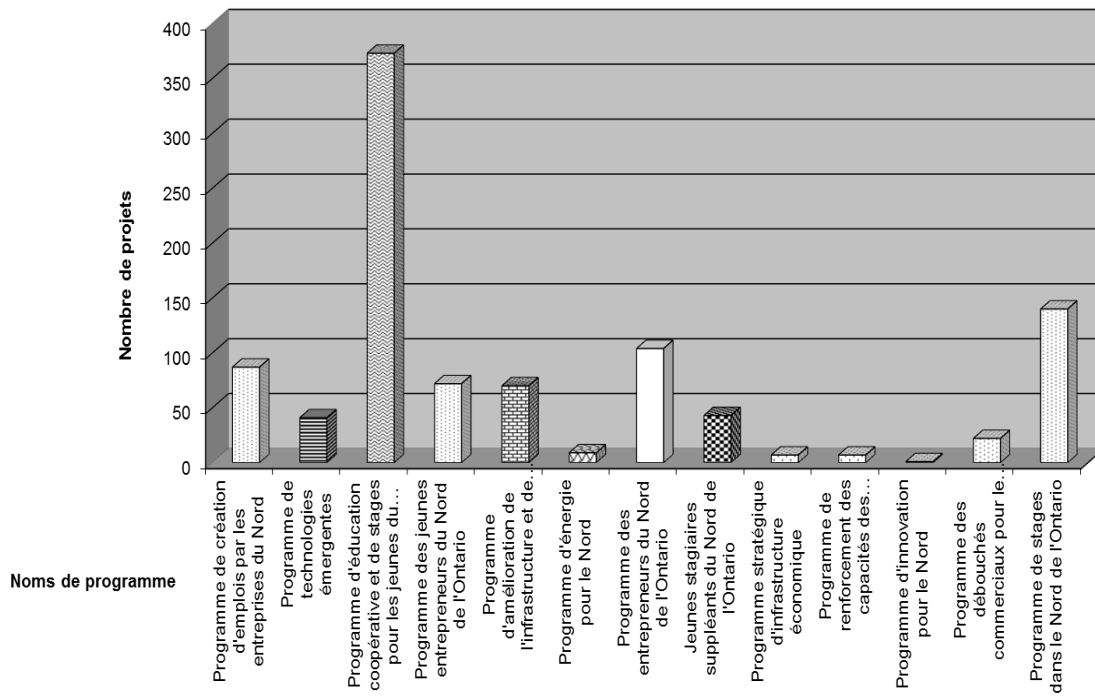
### Comparaison des revenus et charges sur une période de trois ans



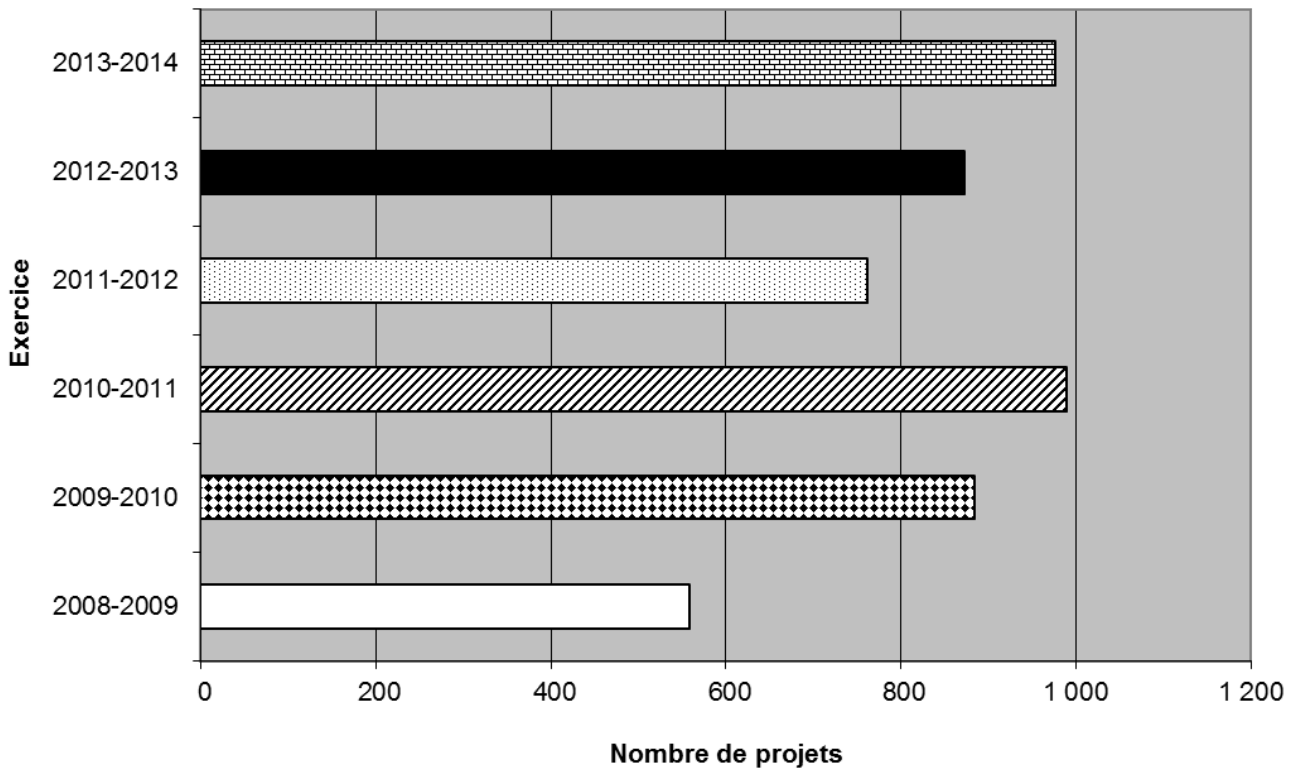
### Nombre total d'emplois approuvés du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014



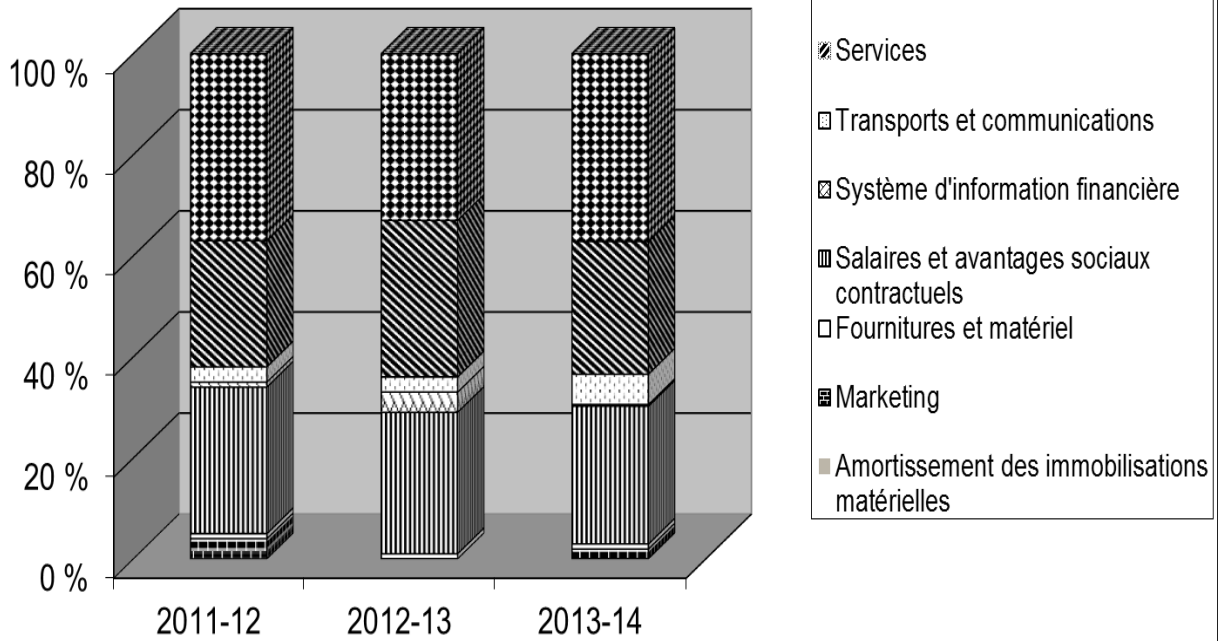
**Nombre de projets approuvés par programme  
du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014**



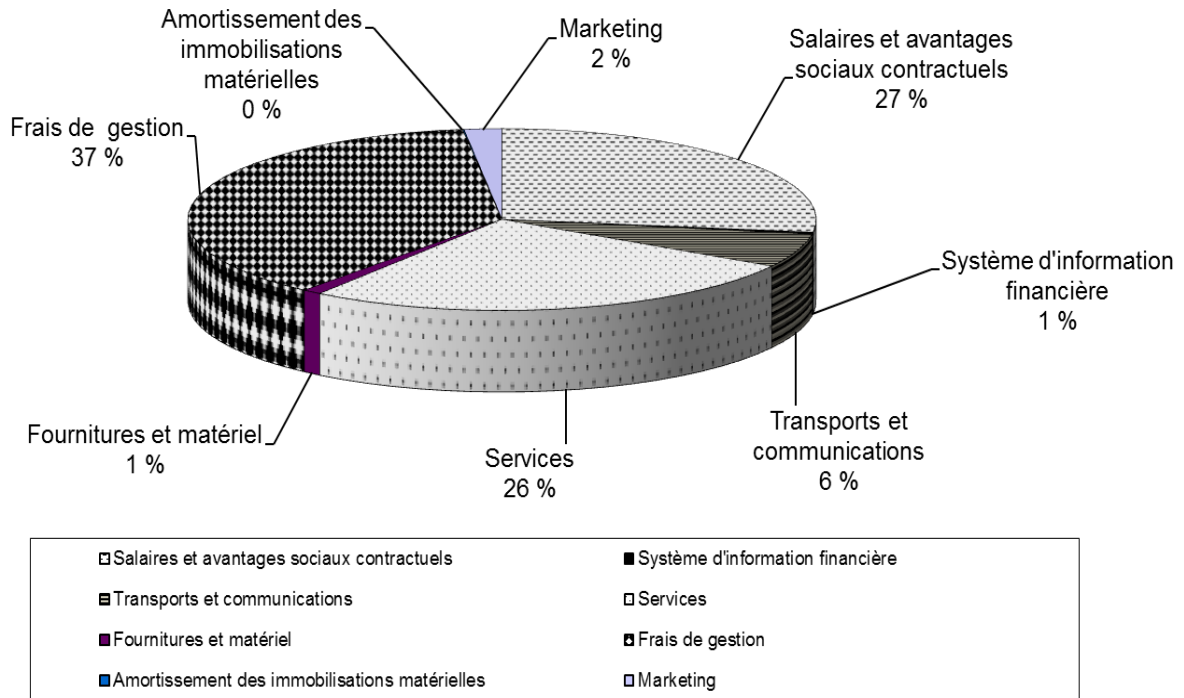
**Comparaison des projets approuvés sur une période de six ans**



## Comparaison des charges administratives sur une période de trois ans



## Sommaire des charges administratives pour l'exercice terminé le 31 mars 2014



## Responsabilité en matière de communication de l'information financière

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours ne peuvent être complétées avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 25 juin 2014.

Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles, de même qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. En général, le comité de vérification, dont les membres sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau du vérificateur général pour s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement, conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public*. Le rapport du vérificateur général décrit la portée de l'examen effectué par le vérificateur ainsi que l'opinion de ce dernier.



D. Bruce Strapp  
*Directeur général*  
SGFPNO



Susan Richichi, CPA, CA  
*Chef, Services financiers (p.i.)*  
SGFPNO



Jocelyn Ouellet, CPA, CMA  
*Conseillère financière principale (p.i.)*  
NOHFC



Melanie Muncaster  
*Chef, Services relatifs aux programmes*  
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

## **Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario**

**États financiers**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014**



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

*Rapport de l'auditeur indépendant*

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminés à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Box 105, 15th Floor  
20 Dundas Street West  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15<sup>e</sup> étage  
20, rue Dundas ouest  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Toronto (Ontario)  
Le 25 juin 2014

Le sous-vérificateur général,

Gary Peall, CPA, CA, ECA

---

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

## État de la situation financière au 31 mars 2014

---

	<b>31 mars 2014</b> (en milliers de dollars)	31 mars 2013 (en milliers de dollars)
<b>Actif financier</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	<b>237 926</b>	215 501
Intérêts courus	<b>1 488</b>	883
Prêts en cours (note 4)	<b>63 126</b>	66 602
	<b>302 540</b>	282 986
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>2 338</b>	1 155
	<b>2 338</b>	1 155
<b>Actif financier net</b>	<b>300 202</b>	281 831
<b>Actif non financier</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	<b>16</b>	20
<b>Investissement net de la province de l'Ontario</b>	<b>300 218</b>	281 851

### Engagements (note 10)

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,



Coprésident



Coprésident



Directeur général

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

### État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

---

	Budget (en milliers de dollars)	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
<b>Revenus</b>			
Subvention de la province de l'Ontario	100 000	<b>100 000</b>	100 000
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 742	<b>2 502</b>	2 385
Intérêts sur les prêts en cours	1 934	<b>2 873</b>	2 788
Autres revenus (notes 6 et 7)	-	<b>301</b>	714
	<u>104 676</u>	<u><b>105 676</b></u>	<u>105 887</u>
<b>Charges</b>			
Contributions conditionnelles	88 060	<b>69 751</b>	75 649
Pertes sur créances après déduction des recouvrements (note 8)	6 190	<b>11 367</b>	11 792
Charges administratives (note 9)	8 913	<b>6 191</b>	6 446
	<u>103 163</u>	<u><b>87 309</b></u>	<u>93 887</u>
Excédent des revenus sur les charges	<u>1 513</u>	<b>18 367</b>	12 000
<b>Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice</b>		<u><b>281 851</b></u>	<u>269 851</u>
<b>Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice</b>		<u><b>300 218</b></u>	<u>281 851</u>

Voir les notes complémentaires.

---



---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

### État de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

---

	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	18 367	12 000
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4</u>	<u>4</u>
<b>Augmentation de l'actif financier net</b>	<b><u>18 371</u></b>	<b><u>12 004</u></b>
<b>Actif financier net, en début d'exercice</b>	<b><u>281 831</u></b>	<b><u>269 827</u></b>
<b>Actif financier net, en fin d'exercice</b>	<b><u><u>300 202</u></u></b>	<b><u><u>281 831</u></u></b>

Voir les notes complémentaires.

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

### État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

---

	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
<b>Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière</b>		
Décaissements relatifs aux prêts	(19 310)	(23 954)
Encaissements et recouvrements relatifs aux prêts	12 018	9 189
Contributions conditionnelles	(68 278)	(75 611)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	2 076	1 876
Autres revenus	302	714
	<u>(73 192)</u>	<u>(87 786)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Contributions en trésorerie de la province : Activités de prêt et d'aide financière	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Amortissement	(4)	(4)
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 097	2 869
Charges administratives	(6 476)	(6 205)
	<u>(4 383)</u>	<u>(3 340)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>22 425</b>	<b>8 875</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, en début d'exercice</b>	<u><b>215 501</b></u>	<u>206 626</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, en fin d'exercice</b>	<u><u><b>237 926</b></u></u>	<u><u>215 501</u></u>

Voir les notes complémentaires.

---

---

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
31 mars 2014

---

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée sans capital-actions le 1<sup>er</sup> juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement et de prêts d'encouragement à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises, aux entrepreneurs et aux jeunes gens à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre sept programmes ciblés : Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, Programme d'énergie pour le Nord, Programme de technologies émergentes, Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario, Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables qui ont été utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

### (a) Mode de comptabilisation

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales, établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

### (b) Opérations conclues avec la province de l'Ontario

La province de l'Ontario contribue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement net de la province de l'Ontario augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des revenus sur les charges.

### (c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement, un apparenté.

### (d) Instruments financiers

Les instruments financiers qui font l'objet de transactions réalisées dans des conditions de pleine concurrence sont d'abord évalués à leur juste valeur. Les prêts sans intérêt sont actualisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, ces instruments financiers sont évalués selon l'une des méthodes suivantes : i) la juste valeur; ii) le coût ou le coût amorti. La Société recourt à la juste valeur en ce qui concerne l'évaluation ultérieure de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société recourt au coût amorti en ce qui concerne l'évaluation ultérieure des prêts en cours ainsi que des créateurs et des charges à payer. L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté parce que ces renseignements sont évidents.

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
31 mars 2014

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### (e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, y compris tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction, à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, déduction faite de la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Véhicules automobiles	7 ans
-----------------------	-------

#### (f) Provision pour pertes sur créances

Les pertes sur créances proviennent de prêts en cours consentis par la Société. Outre certaines sommes radiées et amorties, on conserve une provision pour pertes sur créances d'un montant jugé suffisant pour éponger les éventuelles pertes sur créances. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de certains prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et amorties durant l'exercice, déduction faite des recouvrements de sommes radiées et amorties réalisés au cours d'exercices précédents, et les changements apportés aux provisions, figurent au poste des pertes sur créances dans l'état des résultats.

#### (g) Constatation des revenus

Les subventions du gouvernement sont constatées à leur encaissement. Les montants sont déterminables et leur recouvrabilité est assurée. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### (h) Contributions conditionnelles et prêts-subventions

La Société passe en charges les contributions conditionnelles et les prêts-subventions à leur décaissement. Les engagements approuvés sont constatés dans les états financiers uniquement lorsque les bénéficiaires remplissent les conditions relatives au financement.

#### (i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif, des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes sur créances et l'écart d'actualisation des prêts.

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
31 mars 2014

---

### 3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement et les banques canadiennes des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des placements conclue avec l'Office ontarien de financement, la Société investit ses fonds excédentaires dans les titres autorisés par la *Loi*.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Trésorerie	75 997	89 062
Placements à court terme	161 929	126 439
	<u>237 926</u>	<u>215 501</u>

Les placements à court terme sont composés de bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) qui ont affiché un rendement moyen de 1,03 % (1,10 % en 2013). Tous les bons du Trésor sont remboursables sur demande.

### 4. PRÊTS EN COURS

	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Prêts courants	7 305	5 778
Prêts à long terme	83 679	88 611
Prêts en souffrance	15 592	5 200
Provision pour pertes sur créances à l'égard de prêts particuliers	(43 002)	(31 941)
Écart d'actualisation des prêts	(448)	(1 046)
	<u>63 126</u>	<u>66 602</u>

En général, les prêts portent intérêt à taux fixe variant de 0 % à 8,75 % et sont entièrement remboursables dans les vingt ans suivant la date à laquelle ils ont été déboursés.

La variation de la provision pour pertes sur créances à l'égard de prêts particuliers se détaille comme suit :

	2014 (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Solde, en début d'exercice	31 941	20 396
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(125)	(247)
Variation de la provision pour prêts	11 186	11 792
Solde, en fin d'exercice	<u>43 002</u>	<u>31 941</u>

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
31 mars 2014

---

### 4. PRÊTS EN COURS (suite)

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

	<b>2014</b> (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Solde, en début d'exercice	<b>1 046</b>	1 823
Montant de l'écart d'actualisation des prêts passé en charges	<b>2</b>	38
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	<b>(600)</b>	(815)
Solde, en fin d'exercice	<b>448</b>	1 046

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2014</b> (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
<b>Coût</b>		
Ouverture	<b>26</b>	26
Ajouts	-	-
Clôture	<b>26</b>	26
<b>Amortissement cumulé</b>		
Ouverture	<b>6</b>	2
Amortissement	<b>4</b>	4
Clôture	<b>10</b>	6
Valeur comptable nette, en fin d'exercice	<b>16</b>	20

### 6. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés par la société Ontario Power Generation Incorporated. Le Fonds a pour but de venir en aide aux collectivités qui ont éprouvé des difficultés économiques par suite de la fermeture de mines d'uranium dans la région d'Elliot Lake. Il incombe à la Société de traiter les demandes d'aide financière en tenant compte des critères de financement établis.

Tous les projets sont maintenant terminés. Le solde non versé du Fonds est constaté au poste « Autres revenus » dans l'état des résultats de 2013 étant donné qu'il n'est pas obligatoire de rembourser les fonds non déboursés.

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
31 mars 2014

---

### 6. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION (suite)

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	<b>2014</b> <b>(en milliers</b> <b>de dollars)</b>	2013 (en milliers de dollars)
Revenus de placements	-	-
Sommes versées aux collectivités	-	(56)
Résultats nets pour l'exercice	-	(56)
Solde non versé constaté au poste « Autres revenus »	-	(418)
Solde du Fonds, en début d'exercice	-	474
Solde du Fonds, en fin d'exercice	-	-

### 7. FONDS DUKE ENERGY SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés le 15 juillet 2005 par la société Union Gas Limited, propriété de la société Duke Energy. Le Fonds a pour but de venir en aide au Nord de l'Ontario grâce à l'octroi de fonds à l'appui de projets de formation professionnelle proposés par des établissements d'enseignement situés dans le Nord de l'Ontario dans le cadre du Programme de technologies émergentes de la SGFPNO. Il incombe à la Société de traiter les demandes d'aide financière en tenant compte de l'avis de la société Duke Energy et des critères de financement établis.

Tous les projets sont maintenant terminés. Le solde non versé du Fonds est constaté au poste « Autres revenus » dans l'état des résultats de 2013 étant donné qu'il n'est pas obligatoire de rembourser les fonds non déboursés.

Les activités du fonds se détaillent comme suit :

	<b>2014</b> <b>(en milliers</b> <b>de dollars)</b>	2013 (en milliers de dollars)
Revenus de placements	-	-
Résultats nets pour l'exercice	-	-
Solde non versé constaté au poste « Autres revenus »	-	(240)
Solde du Fonds, en début d'exercice	-	240
Solde du Fonds, en fin d'exercice	-	-

---

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

### Notes complémentaires 31 mars 2014

---

#### 8. PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes sur créances figurant à l'état des résultats se détaillent comme suit :

	<b>2014</b> (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Radiations de prêts au cours de l'exercice	<b>306</b>	247
Moins: montants provisionnés au cours des exercices précédents	<b>(125)</b>	(247)
	<b>181</b>	-
Variation de la provision pour prêts en cours	<b>11 446</b>	11 792
Variation de la provision pour prêts	<b>11 627</b>	11 792
Moins les recouvrements	<b>(260)</b>	-
Pertes sur créances, après déduction des recouvrements	<b>11 367</b>	11 792

#### 9. CHARGES ADMINISTRATIVES

Les charges administratives engagées durant l'exercice se détaillent comme suit :

	Budget (en milliers de dollars)	<b>2014</b> (en milliers de dollars)	2013 (en milliers de dollars)
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 815	<b>1 688</b>	1 776
Transports et communications	217	<b>371</b>	181
Services	4 472	<b>1 623</b>	2 030
Frais de gestion	2 338	<b>2 303</b>	2 159
Marketing	-	<b>120</b>	5
Fournitures et matériel	67	<b>60</b>	47
Système d'information financière	-	<b>22</b>	244
Amortissement des immobilisations corporelles	4	<b>4</b>	4
	<b>8 913</b>	<b>6 191</b>	6 446

Le ministère des Services gouvernementaux accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la SGFPNO en versant des cotisations à la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui sont toutes deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, établis par la province de l'Ontario. Les coûts des régimes de retraite et d'autres prestations après-retraite non liées à la retraite accordées aux salariés admissibles sont acquittés par le Ministère, mais ils ne figurent pas dans les présents états financiers.

#### 10. ENGAGEMENTS

Les fonds engagés mais non versés au 31 mars 2014 totalisent 222 988 339 \$ (191 381 160 \$ en 2013).

---



## **11. MONTANTS BUDGÉTÉS**

Les montants budgétés approuvés par le conseil d'administration de la Société ont été fournis à des fins de comparaison.

## **12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le 1<sup>er</sup> avril 2012, la Société a adopté la nouvelle norme comptable du *Manuel du secteur public 3450 Instruments financiers*. En vertu de cette norme, tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur, à leur coût ou à leur coût amorti. La norme comprend des exigences exhaustives relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation des instruments financiers et aux informations à fournir connexes. Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts en cours ainsi que les créanciers et les charges à payer. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Société.

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la partie contractante à un instrument financier manque de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement. Dans le cours normal de ses activités, la Société accorde du crédit aux clients de son portefeuille de prêts. Pour atténuer le risque, la Société présélectionne les demandeurs de prêts, exige une garantie sur tous les prêts et tient une provision pour pertes sur créances éventuelles.

### Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est faible car la trésorerie et les équivalents de trésorerie excèdent les engagements actuels. La Société réduit ce risque en surveillant les activités de caisse et les décaissements escomptés.

### Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société ne conclut pas de transactions importantes en devises. Les prêts en cours consentis par la Société portent intérêt à taux fixe. Le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie inclut des bons du Trésor dont la valeur marchande est proche du coût; le risque de marché est par conséquent faible.

---